

ACTIVITÉS DE PRÉVENTION ET DE VISIBILITÉ

CONGRÈS ANNUEL D'INFO-EXCAVATION

Cet événement annuel permet de travailler en équipe et de trouver collectivement des solutions technologiques, des améliorations au processus de travail et d'autres initiatives visant la prévention des dommages qui nous tient à cœur. C'est l'occasion d'assister à des conférences sur les dernières innovations dans le domaine, en plus de participer à des ateliers interactifs.

Ce congrès réunit différents groupes d'intérêts passionnés et engagés dans la prévention des dommages aux infrastructures souterraines.

- Entrepreneurs
- Firmes d'ingénierie
- Ministères
- Municipalités
- Organismes de réglementation
- Pipelines
- Propriétaires d'infrastructures souterraines
- Services d'incendie
- Etc.

COMITÉS DE TRAVAIL

Info-Excavation réunit autour de mêmes tables des personnes et des organisations issues de plusieurs groupes d'intérêts désirant partager leurs réflexions et de trouver collectivement des solutions à des problèmes communs.

Voici quelques-uns des comités :

- Le comité des pratiques d'excellence examine et cherche à enrichir les pratiques d'excellence en y intégrant les plus récents développements en termes de processus, de procédures, de pratiques et de technologies en prévention des dommages.
- Le comité de documentation et analyse examine les statistiques annuelles des dommages aux infrastructures souterraines au Québec compilées par Info-Excavation. Cette analyse permet de mieux cibler les interventions en prévention des dommages.
- Le comité de formation et éducation revoit les besoins en formation, définit et fait évoluer les différentes stratégies reliées aux initiatives de formation.
- Le comité de communication et marketing oriente les différentes activités de visibilité d'Info-Excavation et prévient les dommages en général.
- Les comités régionaux aident à mobiliser les différentes régions face à la prévention des dommages et à promouvoir les pratiques d'excellence en impliquant des gens de différents groupes d'intérêts travaillant dans ces régions.
- La table de concertation permet aux membres propriétaires d'infrastructures souterraines et à Info-Excavation d'uniformiser leurs procédures de travail tout en soulignant les enjeux opérationnels de chacun.



PROGRAMME DE RECONNAISSANCE

Ce programme vise à reconnaître certains joueurs québécois importants qui ont fait une différence en matière de prévention des dommages aux infrastructures souterraines visant à assurer la sécurité des travailleurs et du public, en matière d'environnement ainsi que dans le maintien des services.

EXIGEZ ET FAITES UNE EXCAVATION RESPONSABLE. S'en passer, ça serait dommage!

CAMPAGNE DE COMMUNICATION

Info-Excavation met de l'avant une campagne de communication et y injecte une partie importante de son budget annuel d'opération. Voici quelques-unes des composantes de cette campagne :

- Publicité radiophonique printanière : près de 490 annonces, pour atteindre plus de 830 mille auditeurs.
- Plus de 100 publications annuelles, telles que Constructo, dédiées aux acteurs de l'industrie de la construction.
- Envoi régulier d'infolettres à près de 25 000 personnes.
- Médias sociaux, tels que Facebook et Twitter.
- Participation à plusieurs congrès annuels relatifs à l'industrie de la construction (excavateurs, donneurs d'ouvrage, professionnels, etc.).

Au delà de notre campagne de communication, nous pouvons compter sur nos membres et partenaires afin qu'ils communiquent les différents messages en lien avec notre cause commune de prévention des dommages au Québec.

En voici des exemples :



AVRIL, MOIS DE LA PRÉVENTION DES DOMMAGES AUX INFRASTRUCTURES SOUTERRAINES

Le mois d'avril arrive à grands pas et avec lui, la fonte des neiges et la reprise des travaux d'aménagement paysager.

Partout dans les municipalités du Québec se trouvent des infrastructures souterraines invisibles qui assurent, entre autres, l'éclairage et le transport de l'énergie, des signaux de télévision et de télécommunications, de l'eau potable et des eaux usées. Encore aujourd'hui, on s'en rend compte plus que jamais car on les voit à l'œuvre chaque jour dans la province. Nombreux sont les dommages qui auraient pu être évités, si une demande de localisation avait été faite afin de connaître l'emplacement des infrastructures souterraines. En 2018, 57% des bris liés à des travaux d'aménagement paysager avaient pu être évités si une demande avait été faite à Info-Excavation. Ces dommages entraînent des coûts socio-économiques substantiels, en plus d'affecter la sécurité des travailleurs et du public. Il est à noter qu'en 2018, 54% des bris impliquant des infrastructures de télécommunications, ce qui n'est pas inclus dans les données de service 911 d'Internet, de téléphonie et autres.

De plus, un tiers grand pourcentage de bris est le résultat de techniques d'excavation inefficaces. L'usage des pratiques de creusement souterraines telles que l'utilisation de techniques d'excavation à sec peut faire toute la différence en matière de prévention des dommages. La prévention des infrastructures souterraines pour le maintien des services aux citoyens et le respect de l'environnement est prioritaire en plus, d'être une responsabilité partagée par tous et chacun.

Info-Excavation tient, par la même occasion, à féliciter l'entreprise Pipelines Jarvis 2000 inc., membre de l'APPC, qui a été récompensée d'un prix à titre d'opérateur paysagiste dans le cadre de son programme de reconnaissance 2018. L'entreprise a su faire la différence en prévention des dommages aux infrastructures souterraines en 2018.

La prise en compte des infrastructures souterraines pour le maintien des services aux citoyens et le respect de l'environnement est prioritaire en plus, d'être une responsabilité partagée par tous et chacun.

Les personnes sur la photo sont : Messieurs Marc Desbrielle, Valérie et Charles Valérie, Président Jarvis 2000 ainsi que Madame Lucie Poirier, Directrice chez Energi et Présidente du Conseil d'administration d'Info-Excavation et Monsieur Denis Gauthier, Président et chef de la direction d'Info-Excavation.

NE NOUS METTEZ PAS DANS LE TROU.

Endommager un service souterrain sur votre chantier... et c'est tout le quartier qui en fait les frais.
FAITES UNE EXCAVATION RESPONSABLE.

Info-ex.com c'est gratuit

Info excavation S'en passer, ça serait dommage.

RÉSEAUX TECHNIQUES URBAINS

Loi régissant la prévention des dommages aux infrastructures souterraines

Après l'Ontario, le Québec ?

Un projet de loi visant la prévention des dommages aux infrastructures souterraines est sur le point d'être déposé à la Chambre des communes alors que l'Ontario a déjà sa loi depuis 2011. Qu'en est-il du Québec ?

L'adoption de l'étranger de ce qui a été voté en Ontario depuis cinq ans. C'est une victoire du Sud, c'est également obligatoire dans tous les États. Et du côté d'Ontario, l'important projet de loi S-229 a déjà passé l'étape de l'adoption au Sénat en mai 2017. Ce n'est qu'une question de temps, avant que cette question ne change. En effet, le projet de loi S-229 est en fait voté à l'étape du dépôt pour une première lecture à la Chambre des communes.

Une fois le projet de loi adopté par le gouvernement fédéral, il établit un régime national de notification sur les infrastructures souterraines qui :

1. imposera aux exploitants de toutes les infrastructures souterraines :
2. imposera à chaque entourage d'un chantier de faire une demande de localisation au centre de localisation ;
3. imposera aux exploitants d'infrastructures souterraines de donner suite aux demandes de localisation soit en localisant clairement et rapidement l'emplacement de leurs infrastructures au moyen de marquage et de renseignements descriptifs ou en déclarant que l'excavation n'est pas susceptible d'endommager les infrastructures souterraines.

Info-Excavation, Prévention et affaires publiques d'Info-Excavation.

Une législation fédérale

À l'heure actuelle, il n'existe aucune loi provinciale admettant la question de la prévention des dommages aux infrastructures souterraines sur la scène fédérale. Ce n'est qu'une question de temps, avant que cette question ne change. En effet, le projet de loi S-229 est en fait voté à l'étape du dépôt pour une première lecture à la Chambre des communes.

Une fois le projet de loi adopté par le gouvernement fédéral, il établit un régime national de notification sur les infrastructures souterraines qui :

1. imposera aux exploitants de toutes les infrastructures souterraines :
2. imposera à chaque entourage d'un chantier de faire une demande de localisation au centre de localisation ;
3. imposera aux exploitants d'infrastructures souterraines de donner suite aux demandes de localisation soit en localisant clairement et rapidement l'emplacement de leurs infrastructures au moyen de marquage et de renseignements descriptifs ou en déclarant que l'excavation n'est pas susceptible d'endommager les infrastructures souterraines.

Info-Excavation, Prévention et affaires publiques d'Info-Excavation.

INFO EXCAVATION TOURNÉ VERS LE FUTUR

Technologie et prévention

Maintenant, ce sont plus de 90 % des demandes qui sont effectuées électroniquement sur le web ou via une application mobile.

De nos jours et dans le futur, la réalité virtuelle et l'intelligence artificielle prendront de plus en plus de place dans nos vies, tant au niveau personnel que professionnel. Le monde de l'excavation n'y fait pas exception, elles sont même 40% présentes dans le cadre de chantiers majeurs. Il sera possible, dans un avenir rapproché, pour les travailleurs, de visualiser les infrastructures souterraines, soit à la suite d'une demande de localisation directement sur leur tablette ou par des lunettes de réalité virtuelle. Ces différentes évolutions mèneront à une plus grande précision dans la localisation des infrastructures et aideront à réduire au minimum les risques pour la santé des travailleurs et de la population.

PAR NATHALIE MOREAU*

NE FAITES PAS L'AUTRUCHE.

NE PÉTEZ PAS UN CÂBLE.

NE NOUS METTEZ PAS DANS LE TROU.

Info excavation S'en passer, ça serait dommage.

Info excavation S'en passer, ça serait dommage.

Info excavation S'en passer, ça serait dommage.

Info excavation S'en passer, ça serait dommage.

Info excavation S'en passer, ça serait dommage.

Info excavation S'en passer, ça serait dommage.

Nouvelle

NE PÉTEZ PAS UN CÂBLE.

Info excavation S'en passer, ça serait dommage.